

**DEL-2021-148**

L'An deux mille vingt et un, le huit juillet, à 14 heures 45 le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 1/7/2021, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

**Etaient présents :**

Mme PARIS.

MM AEBISCHER, AMOUDRY, BAUD-GRASSET, COUTIER, DESCHAMPS, FRANCOIS, GILLET, GYSELINCK, JACQUES, OBERLI, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

**Avaient donné pouvoir :**

Mmes DETURCHE, TARAGON.

**Etaient absents ou excusés :**

Mmes BOUCHET, DALL'AGLIO, MERMIER.

MM. BOISIER, BOUVARD, CHASSAGNE, DEAGE, GENOUD, HACQUIN, MATHIAN.

**Assistaient également à la réunion :**

Mmes GIZARD, KHAY, PERRILLAT,

MM. LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

**Membres en exercice : 26**  
**Présents : 14**  
**Représentés par mandat : 2**

---

**Objet : COMMUNE D'ANNECY- COMMUNE DELEGUEE DE PRINGY – ROUTE DE GENEVE – AMENAGEMENT DE VOIRIE, MISE EN CONFORMITE ET MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC – MARCHES DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA COMMUNE**

**Exposé du Président,**

Par délibération en date du 18 novembre 2020, le Bureau a approuvé la convention de groupement de commandes entre le SYANE et la commune d'ANNECY pour l'aménagement de la rue de Genève.

La commune d'ANNECY s'engage dans l'aménagement de la route de Genève desservant le futur éco quartier Pré Billy sur le territoire de la commune déléguée de Pringy.

Parallèlement à ces travaux, le SYANE procède à la mise en conformité et à la modernisation du réseau d'éclairage public sur cette même emprise.

Conformément à la convention de groupement de commandes, la commune, établissement coordonnateur, a lancé une procédure adaptée telle que définie par les articles R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique, en vue d'attribuer les marchés de travaux, selon les lots et critères suivants :

La consultation comprend 5 lots.

Critères de jugement pour l'ensemble des lots : 60 % : prix,  
40 % : valeur technique.

➤ **LOT N°1 : « VOIRIE ET RESEAUX DIVERS »**

Estimation du lot n°1 (concerne les deux maîtres d'ouvrage) :

**Total :** 772.987,64 € H.T.  
Part Commune : 665.054,60 € H.T.  
Part SYANE : 107.933,04 € H.T.

➤ **LOT N°2 : « BORDURES, ENROBES, SIGNALISATION »**

Estimation du lot n°2 (concerne la commune) :

**Total :** 523.621,3€ H.T.

➤ **LOT N°3 : « REVETEMENTS DE SURFACE »**

Estimation du lot n°3 (concerne la commune) :

**Total :** 203.232,50 € H.T.

➤ **LOT N°4 : « AMENAGEMENTS PAYSAGERS »**

Estimation du lot n°4 (concerne la commune) :

**Total :** 282.509,00 € H.T.

➤ **LOT N°5 : « GENIE ELECTRIQUE »**

Estimation du lot n°5 (concerne le SYANE) :

**Total :** 107 514,18 € H.T.

Afin de pouvoir assurer un début de chantier dès le mois de septembre, il est prévu de réunir la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes le 28 juillet 2021, pour analyser et classer les offres et permettre la signature des marchés à intervenir.

Il est proposé aux membres du Bureau de donner délégation au Président pour l'autoriser à attribuer et signer les marchés, conformément au classement établi par la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à donner délégation au Président pour l'attribution des marchés à conclure pour les lots n°1 et 5 avec chacun des titulaires retenus,
2. à autoriser le Président à signer les marchés à intervenir, relatifs aux prestations sous maîtrise d'ouvrage du SYANE.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Président,



J.P AMOUDRY.

**Syane**  
ENERGIES & NUMERIQUE